

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2792

Société : NAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Abderrazik

Abdelmoulaoui

Date de naissance : 06/01/1953

Adresse : Résidence El Maury, 113 37 N°4 Casablanca

Tél. : 0663089901

Total des frais engagés : 101,12 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. BENMESSAOUD Salma
Médecine Générale
27, Rue Chakaik Annoumane
(Ex Rue des IRIS) 1er Etage
App. 2 Beauséjour - Casablanca

Date de consultation : 23/12/2022

Nom et prénom du malade : Ammar Wafa

Age : 62 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Grippe Febrale / Infect-antéc.

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 6/1/2023

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23.12.22	CS		200 dh	<p>Dr. BENMESSAOUD Béchir Médecin Généraliste 27, Rue Chakak Annouane (Ex Rue des IKIS) 1er Etage Appt. 2 Baouséjour - Casablanca</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 67 Rue des Roses A Côté de Mid Amour - Beauséjour Casablanca Tél: 0522 36 44 30 Patente: 34808192 2009513	23/12/22	204,20

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				CŒFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

The diagram shows a circle divided into eight equal segments by a horizontal and a vertical axis. Each segment contains a small circle with a number from 1 to 8. The numbers are arranged as follows: top (1), top-right (2), right (3), bottom-right (4), bottom (5), bottom-left (6), left (7), and top-left (8). Arrows at the top, bottom, left, and right indicate a clockwise direction around the circle.

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr BENMESBAUD Salma

Médecine Générale

Lauréate de la Faculté de Médecine de Casablanca

Médecin agréée pour Permis de Conduire

Diplôme Universitaire en Diabétologie - Bordeaux
Diplôme Universitaire en Gynécologie médicale - Bordeaux
Echographie - Electrocardiogramme ECG



الدكتورة بنمسعود سلمى

الطب العام

خريجة كلية الطب بالدار البيضاء

طبيبة معتمدة لرخصة السياقة

دبلوم أمراض السكري - جامعة بوردو

دبلوم أمراض النساء، ومتابعة الحمل - جامعة بوردو
الفحص بالصدى - تخيط القلب

23/12/2022

Mme WAFA AMMOR

14,00

(S.V)

- DOLURANS

5g

1 poudre/8h si besoin.

26,50

(S.V)

- VITAMINE C 500 mg

1 poudre x 2/j si pdt

45,80

(S.V)

- Curtec cp.

79,00 1cp le soir pdt 5 h

- Apixol 500 mg

(S.V)

1 comprimé x 4/j

39,70

(S.V)

- Fucidine crème

204,20 appx 3/j si pdt

PPV: 14DH00

PER: 10/25

LOT: L3538

VITAMINE C 1g

Boite de 20 comprimés effervescents

P.P.V.: 26,50 DH

PPV: 45DH80

PER: 06/25

LOT: L2006

Lot:

220618

À consommer

avant le:

08/2025

PPC: 79,00 DH

Fucidine® 2%

crème

Tube de 15 g

39,70



05 22 94 61 51

dr.salmabenmessaoud@gmail.com

27، زنقة شفاقت النعمان - الطابق 1 - الشقة 2 - حي الراحة (بوسيجور) - 20200 الدار البيضاء

27, Rue Chakaik Annouamane (ex Rue des iris) - 1er étage - Appt 2 - HAY ERRHA (Beauséjour) - 20200 Casablanca